



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 5^e assemblée ordinaire de l'année 2025

Mercredi 18 juin 2025 à 19 h
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :

M ^{me} Claudya Tremblay	Présidente
M ^{me} Sophie Gosselin	Vice-présidente
M ^{me} Heidi Chalifour	Trésorière
M ^{me} Véronique Hunter	Administratrice
M. Bertrand Day	Administrateur
M. Franz Gauthier	Administrateur

ÉTAIT ABSENT :

M. Steeve Verret	Conseiller municipal
------------------	----------------------

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Alexina Bouchard	Secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, quelques résident.e.s étaient présent.e.s dans la salle.



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

Ordre du jour

25-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-05-03	Adoption du procès-verbal du 14 mai 2025	19 h 05
25-05-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
25-05-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-05-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-05-07	Affaires en cours	19 h 45
	• Projet biodiversité • Sondage sécurité routière • Suivi : terrain de soccer • Suivi : Fermeture de la rue Jacques Bédard • Suivi : plan d'évacuation d'urgence	
25-05-08	Affaires nouvelles	19 h 50
	• Plan de gestion des embarcations nautiques	
25-05-09	Trésorerie	20 h 05
	• Paiement des frais de secrétariat • Autorisation des dépenses • Remboursements • Dépenses pour la fête de quartier	
25-05-10	Correspondance	20 h 10
25-05-11	Divers	20 h 15
25-05-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

25-05-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 03.

25-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

M^{me} Sayana Khuon demande si M^{mes} Alexina Bouchard et Sophie Gosselin ont toutes deux démissionné du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles. M^{me} Gosselin demeure en poste. Ce point fait l'objet d'un ajout dans Affaires nouvelles.

25-05-03 Adoption du procès-verbal du 14 mai 2025

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 14 mai 2025.

25-05-04 Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal n'est abordée.

25-05-05 Période d'information du conseiller municipal

En l'absence de M. Verret, la période d'information du conseiller municipal ne peut avoir lieu.

25-05-06 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen résidant sur la rue Krieghoff demande s'il serait possible d'y installer un panneau d'arrêt pour la durée des travaux sur le pont qui enjambe la rue Jacques-Bédard, lesquels occasionneraient beaucoup de trafic. Un autre suggère que ce panneau soit installé de façon permanente et formulera une demande en ce sens à la Ville de Québec.

La résolution 2025-CA-18 prise antérieurement (ci-après) est amendée afin de citer en exemples ces besoins sur le plan de la signalisation, auxquels s'ajoutent un feu ou un panneau de signalisation à l'intersection des rues des Écoliers et Jacques-Bédard, de même qu'une surveillance policière à l'intersection des rues des Couventines et Jacques-Bédard.

RÉSOLUTION 2025-CA-18

Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'évaluer le trafic à l'intersection de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard, notamment au regard du feu de circulation qui s'y trouve, et de vérifier si des pistes de solutions sont possibles afin d'assurer la fluidité de la circulation. Par exemples, l'ajout d'un panneau d'arrêt pour la durée des travaux sur le pont qui enjambe la rue Jacques-Bédard ou encore, de façon permanente; d'un feu ou un panneau de signalisation à l'intersection des rues des Écoliers et Jacques-Bédard de même que d'une surveillance policière à l'intersection des rues des Couventines et Jacques-Bédard.

L'adoption de la résolution amendée est reportée à la prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier.

Un citoyen se réjouit de l'augmentation effective du feu de circulation à l'intersection de la rue Jacques-Bédard et de l'avenue du Lac-Saint-Charles.

Un autre indique que le brigadier situé au coin de la rue Delage et de l'avenue du Lac-Saint-Charles n'a jamais été autant sollicité. Il ajoute que la machinerie utilisée aux fins des travaux liés à l'aménagement du terrain de soccer emprunte la rue Françoise-Cabrini à la demande des Loisirs des Hauts-Sentiers. Des mesures d'atténuation ont été mises en place, dont l'arrosage, afin de diminuer la poussière.

Un amendement est apporté à la résolution 2025-CA-17 (ci-après) à l'effet de demander à la Ville de Québec la possibilité d'apporter des mesures d'atténuation aux 3 intersections mentionnées précédemment et à proximité de celles-ci.

RÉSOLUTION 2025-CA-17

Considérant que les travaux qui sont prévus sur le pont sur Jacques-Bédard entre le 1^{er} juin et novembre 2025 vont créer un détour assez important, lequel va créer conséquemment de la circulation et des comportements potentiellement malheureux, le CQLSC aimerait, d'une part, connaître le plan de la Ville de Québec ou du ministère des Transports du Québec en vue d'assurer la sécurité de tous les citoyens et usagers de la route - soit les piétons, les cyclistes et les automobilistes - en plus de permettre une circulation fluide et d'éviter les situations accidentogène, puis de le réviser, au besoin, en s'assurant de prendre en considération ces enjeux et d'apporter des mesures d'atténuation aux intersections particulièrement problématiques et à proximité de celles-ci, soit à l'intersection de la rue Jacques-Bédard et de l'avenue Delage (devancer la ligne d'arrêt); de l'avenue Delage et de la rue du Lac-Saint-Charles ainsi que de l'avenue Delage et du chemin de la Grande-Ligne.

L'adoption de la résolution amendée est proposée par M^{me} Véronique Hunter et appuyée par M^{me} Sophie Gosselin.

On rappelle que tout citoyen peut rapporter un enjeu à la connaissance de la Ville de Québec en composant le 311.

Une résolution est prise afin d'obtenir la présentation des travaux à l'automne.

RÉSOLUTION 2025-CA-26

Considérant les travaux qui sont en cours et qui ont pu incommoder certains citoyens, le CQLSC demande une présentation de la Ville de Québec portant sur l'état des travaux actuels mais également sur les phases subséquentes du projet.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Claudya Tremblay et appuyée par M^{me} Véronique Hunter.



25-05-07 Affaires en cours

Projet biodiversité

M^{me} Gosselin indique avoir reçu une confirmation à l'effet que le projet du CQLSC a été sélectionné parmi ceux reçus. Elle rappelle que ce projet vise à augmenter la sensibilisation et la promotion autour de la forêt nourricière.

Sondage sécurité routière

Un sondage réalisé par la firme Accès transports viables accessible en ligne est en cours jusqu'au 6 juillet 2025 dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025 afin de déterminer les enjeux en matière de sécurité routière dans le quartier. Trois catégories de répondants sont ciblées. Deux cartes cadeau de 50 \$ chacune sont offertes pour inciter les citoyens à répondre au sondage.

Suivi : terrain de soccer

Voici la réponse de la Ville en lien avec la résolution sur l'état des travaux au parc Paul-Émile-Beaulieu et plan de circulation :

Lors de la présentation au conseil de quartier, l'élu municipal avait effectivement précisé que la circulation automobile associée aux activités de soccer et de tennis serait dirigée exclusivement par la rue Delage, où l'offre de stationnement est jugée suffisante.

Toutefois, il a toujours été entendu que la circulation liée aux travaux d'aménagement transiterait par la rue Françoise-Cabrini. Il semble qu'une information contradictoire ait circulé, et nous regrettons sincèrement la confusion que cela a pu engendrer. Il convient de souligner qu'un passage par le parc est actuellement impossible, en raison de l'aménagement existant : les bâtiments longeant la rue ainsi que l'espace restreint entre le centre communautaire et la piscine ne permettent aucun transit sécuritaire pour les véhicules lourds.

À cet effet, un avis a été distribué par la Ville, en porte-à-porte, afin d'informer les résidents du plan de circulation prévu pendant les travaux. Comme dans tout chantier, il est normal de constater une activité plus intense au démarrage, laquelle devrait graduellement diminuer à mesure de l'avancement des interventions.

Enfin, le nettoyage régulier de la rue a déjà été exigé contractuellement auprès de l'entrepreneur responsable. Un suivi rigoureux sera effectué afin de s'assurer que cette obligation soit pleinement respectée.

Suivi : Fermeture de la rue Jacques Bédard

Ce point a été discuté précédemment.

Suivi : plan d'évacuation d'urgence

Un suivi de la Ville de Québec est à venir à ce sujet. M. Bertrand Day explique les raisons derrière la demande du CQLSC à l'effet de connaître le plan d'évacuation d'urgence sur la rue du Grand-Héron compte tenu du cul-de-sac à son extrémité Nord. Un citoyen explique qu'il y aurait possibilité techniquement d'ouvrir cette extrémité vers Lac-Delage.

25-05-08 Affaires nouvelles

Démission d'une administratrice

M^{me} Alexina Bouchard indique avoir remis à regret sa démission et en explique les raisons. D'une part, le poste de secrétaire de soutien demeurerait vacant depuis que la dernière secrétaire de soutien avait elle-même remis sa démission. Or, M^{me} Bouchard collaborait déjà étroitement à la rédaction des procès-verbaux et possède les compétences et l'intérêt pour ce faire. Cependant, après vérification auprès de la Ville de Québec, il n'est pas possible d'agir à la fois comme administratrice à titre de secrétaire, d'une part, et de secrétaire de soutien rémunérée pour ce faire, d'autre part. Aussi, elle estime avoir une meilleure plus-value pour le CQLSC en étant secrétaire de soutien, ce qui assure la qualité des procès-verbaux tout en lui assurant une présence lors des assemblées et une continuité dans ses rapports avec les administrateurs.

Elle accepte la somme de 125 \$ par procès-verbal proposée par les administrateurs quoique la charge de travail représenterait davantage. M^{me} Hunter en profite pour souligner la qualité de son travail.

Plan de gestion des embarcations nautiques

M^{me} Gosselin rappelle qu'il était question d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association des riverains de Lac-Saint-Charles, en mai, et de tenter d'obtenir de l'information sur le plan de gestion des activités nautiques de manière à savoir ce qui s'y trouve en ce qui a trait à l'accès au lac dans le futur dans le contexte des enjeux environnementaux lié à l'achalandage accru. La transmission des espèces envahissantes comprenant la Myriophylle à épis a fait l'objet des discussions, tout comme les façons de remédier à cela, notamment le prêt d'embarcations dédiées uniquement à ce plan d'eau, le nettoyage des embarcations pouvant ne pas être suffisant même si des installations le permettaient.

Elle précise que cette association est membre du comité consultatif élargi mis en place par la Ville de Québec et qu'à ce titre, elle a droit à une voix au chapitre. C'est par l'entremise de cette association qu'elle a appris l'état de dégradation avancé des Marais du Nord. Selon cette association, la Ville de Québec serait présentement en possession de toute l'information et rédigerait le plan de gestion des embarcations nautiques. Toutefois, son dépôt ne serait pas envisagé avant les élections municipales afin de ne pas en faire un enjeu électoral.

M^{me} Tremblay demande à M^{me} Khuon une présentation du plan envisagé par la Ville de Québec, et ce, avant le dépôt officiel du plan sous la forme de consultation restreinte. M^{me} Khuon propose de prendre une résolution à ce sujet.

RÉSOLUTION 2025-CA-27

Considérant que l'avenir du lac Saint-Charles est un enjeu qui tient à cœur à tous les citoyens de Lac-Saint-Charles et la tenue du comité consultatif, nous demandons, avant le dépôt officiel du plan de gestion des embarcations nautiques, d'être tenus informés du plan envisagé et d'en obtenir la présentation afin de donner une voix aux citoyens de la municipalité.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Heidi Chalifour et appuyée par M^{me} Sophie Gosselin.

M. Day mentionne un article de presse portant sur l'accès de plus en plus difficile aux plans d'eau au Québec.

Ouverture de l'Espace du lac

M^{me} Hunter souligne que la fête d'ouverture de l'Espace du lac est prévue ce samedi 21 juin à l'intersection de la rue Delage et de l'avenue du Lac-Saint-Charles et que tous y sont bienvenus. M^{me} Tremblay rappelle que des administrateurs du CQLSC y seront présents, dont elle-même et M. Day.

25-05-09 Trésorerie

RÉSOLUTION 2025-CA-28

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M^{me} Claudya Tremblay, il est résolu d'approuver le remboursement de 125 \$ à M^{me} Bouchard pour les frais de secrétariat de l'assemblée régulière du mois de mai et de 125 \$ pour les frais de secrétariat de l'assemblée régulière du mois de juin 2025.

RÉSOLUTION 2025-CA-29

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 68,78 \$ à M^{me} Heidi Chalifour pour les frais de repas encourus lors de la rencontre de travail du 4 juin. Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est également résolu d'approuver le remboursement de 20,29 \$ à M^{me} Heidi Chalifour pour les collations qu'elle s'est procurée pour la présente assemblée régulière.

RÉSOLUTION 2025-CA-30

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu de préapprouver la dépense de 3 000 \$ pour le plan de sensibilisation en matière de sécurité routière.

RÉSOLUTION 2025-CA-31

Sur une proposition de M^{me} Sophie Gosselin appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu de préapprouver la dépense de 150 \$ pour l'achat de collations offertes par le CQLSC lors de la fête d'ouverture de l'Espace du lac.

25-05-10 Correspondance

S. o.

25-05-11 Divers

Pergola

Une résolution est prise au sujet de la pergola envisagée à la forêt nourricière pour une somme de 4 000 \$.

Il s'agit d'installer une pergola à la forêt nourricière afin de créer un point de rassemblement et d'ombre. Le budget comprend aussi des plantes grimpantes. M^{me} Tremblay exprime le souhait que la somme soit accordée avant le 9^e anniversaire de la forêt nourricière, le 9 août 2025. Elle précise que le projet, déposé à la Ville de Québec le 10 juin et sujet à son approbation, devrait obtenir une réponse dans un délai de 30 jours.

Elle souligne aussi la présence du CQLSC et le besoin de bénévoles lors de la fête tenue à cette occasion. Une citoyenne suggère qu'une petite plaque soit produite afin de souligner l'implication du CQLSC et un gestionnaire de la Salle de quilles de Lac-Saint-Charles propose une commandite de 200 \$, ce qu'accepte avec plaisir le CQLSC.

RÉSOLUTION 2025-CA-32

Libellé de la résolution à venir.

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Sophie Gosselin et appuyée par M. Bertrand Day.

Représentation CQLSC

M^{me} Gosselin indique que le CQLSC est toujours en quête de candidatures et qu'il serait intéressant que les 3 secteurs de Lac-Saint-Charles y soient représentés, notamment celui des Épinettes-Rouges, et que les candidatures à cet effet seraient aussi pertinentes que bienvenues.

Frigo du lac

M^{me} Tremblay indique qu'une résolution a déjà été prise à ce sujet et qu'un projet en découlant a été déposé le 1^{er} juin permettant de remercier les huit personnes impliquées de leur initiative citoyenne. Il s'agit de leur offrir un repas, une carte-cadeau et une crème glacée pour la somme totale de 800 \$. Une réponse de la Ville de Québec est attendue d'ici la fin du mois.

Mie commune

Un citoyen demande si le calendrier est disponible. M^{me} Tremblay indique qu'il est possible de suivre une formation d'enfourneur pour en faire usage de façon autonome. Un citoyen précise que des formations et des activités sont prévues les mardis et jeudis grâce à la collaboration de la Ville de Québec et de Desjardins. Les détails se trouvent sur le site Web de RAFAL.

Piscine

L'ouverture de la piscine de Lac-Saint-Charles est prévue le 21 juin. Selon un citoyen, l'ouverture a été retardée en raison d'une grève des sauveteurs.

25-05-12 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Heidi Chalifour, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 33.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Bouchard.

Claudya Tremblay, présidente

Alexina Bouchard, secrétaire de soutien